

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 914

présenté par
Mme Charvier

ARTICLE 11

À la fin de l'alinéa 27, substituer aux mots :

« instituts supérieurs »

les mots :

« institut national supérieur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.